

21 FÉVRIER 2018

L'AGRICULTURE À L'HEURE DU PARTENARIAT

DEUX FRÈRES S'ENGAGENT AVEC PANGEA

Dans l'esprit de nombreux agriculteurs, le nom Pangea soulève plus de questions que de réponses. Chez les Ménard, de Montmagny, ce nom est plutôt perçu comme un modèle d'affaires qui leur permet d'entrevoir l'avenir avec confiance. PANGEA, elle-même, se définit comme une société d'activités agricoles québécoise qui propose un nouveau modèle d'entrepreneuriat, en partenariat avec les agriculteurs et les communautés.



Bruno et Jean Ménard sont en processus de prendre la relève de la ferme familiale située tout près des limites de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Agés respectivement de 33 et 31 ans, ils ont tous deux une famille. Ces agriculteurs s'orientent vers les grandes cultures de céréales (blé, soya, maïs). Ils ont besoin de terres pour développer l'entreprise agricole. «De nos jours, ça prend un certain volume pour être capable de faire vivre des familles» lance Bruno qui a lui-même trois enfants.

Or, le fardeau financier devient lourd à porter, car il faut investir un important capital pour vivre de l'agriculture, ce qui décourage la relève qui risque l'endettement, résume Bruno Ménard. Quand on y ajoute les aléas de la météo, la bonne année servant à renflouer la mauvaise, les projets retardent. «Ça devient alors difficile de faire plus avec peu de moyens» constate Bruno.

PARTENARIAT

Acheter une ferme de nos jours, ça se calcule en centaines de milliers de dollars, sinon des millions, enchaîne Jean Ménard. «La décision d'approcher PANGEA ne s'est pas prise sur un coup de tête. Nous avons pris le temps d'étudier ce modèle de partenariat appelé Société d'opération agricole (SOA)» dit-il. D'ailleurs, les deux frères se sont rendus au Lac-Saint-Jean visiter une coentreprise pour avoir les commentaires des gens qui ont adopté cette formule.

La base du modèle repose sur le partenariat avec les agriculteurs pour le volet opérations dans lequel PANGEA investit en équité et non en dette, comme le ferait un partenaire financier conventionnel. Elle partage ainsi les risques avec l'agriculteur. Ces partenaires agriculteurs demeurent 100 % propriétaires de leurs terres en plus d'être pleinement décisionnels dans la gestion des coentreprises. Les profits de la coentreprise sont ensuite répartis dans une proportion de 49 % pour PANGEA et 51 % pour l'agriculteur, résume la porte-parole de la Société, Marie-Christine Éthier.

ÉVOLUGRAINS

Au terme de leur réflexion, les frères Ménard ont décidé d'embarquer avec Pangea en créant une coentreprise qui porte le nom d'Évolugrains. Ce qui est mis en commun dans la coentreprise est l'équipement qui permet l'exploitation des terres agricoles. La coentreprise cultive l'ensemble des terres appartenant à Pangea et aux partenaires agriculteurs.

L'entreprise agricole des frères Ménard est devenue en 2017 le 8e partenaire de Pangea. «On met les efforts en commun pour que l'entreprise soit performante, voilà ce que nous apporte PANGEA en offrant ainsi un plus grand pouvoir d'achat».

LES RETOMBÉES

Selon les informations obtenues, PANGEA a investi près de 100 000\$ dans la mise à niveau et le drainage des terres qu'elle a achetées afin d'améliorer leur qualité et de les rendre plus productives. De plus, la coentreprise avec les

jeunes Ménard a engendré, en 2017, des retombées économiques de 350 000\$ dépensés localement en achat d'intrants (semences, fertilisants) essences et équipements ainsi qu'en entretien et réparation d'équipements.

REGARDER VERS L'AVENIR

Pour les frères Ménard, ce modèle d'affaires correspond à leurs besoins et à leur vision d'une agriculture qui évolue. Il faut regarder en avant. La hausse du coût des terres agricoles est un phénomène mondial. La relève en agriculture se fait de plus en plus rare alors que les besoins alimentaires vont croissant, constatent Bruno et Jean Ménard. L'agriculture n'a pas fini de poser des défis à ses producteurs quand on pense aux 7 milliards de bouches à nourrir sur la planète.

PAR DIANE GENDRON

nouvelles@oieblanc.com